

ASSEMBLEE GENERALE HYGEA DU 20 JUIN 2024

CONVOCAATION DES ASSOCIES

L'Assemblée Générale se tiendra le **jeudi 20 juin 2024 à 17h00 dans les locaux de l'intercommunale - Rue du Champ de Ghislage, 1 à 7021 Havré.**

L'Assemblée Générale (ouverte au public) aura à son ordre du jour :

1. Présentation et approbation du rapport d'activités du Conseil d'Administration pour l'exercice 2023;
2. Présentation du bilan et comptes de résultats 2023 et du rapport de gestion 2023;
3. Rapport du Commissaire;
4. Approbation du rapport d'évaluation annuel 2023 du Comité de rémunération;
5. Approbation du rapport de rémunération du Conseil d'Administration;
6. Approbation du bilan et comptes de résultats 2023 et du rapport de gestion 2023 qui comprennent les 2 rapports repris ci-dessus;
7. Affectation des résultats;
8. Décharge à donner aux Administrateurs;
9. Décharge à donner au Commissaire;
10. Modification statutaire ;
11. Composition du Conseil d'Administration - Modification;

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation, art. 1523-13, la séance de l'Assemblée Générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes, Province ou CPAS associés.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION OUVERT AU PUBLIC
DU 20 JUIN 2024**

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD), un Conseil d'Administration ouvert au public se tiendra vers 17h30 et aura à son ordre du jour:

1. Présentation du rapport d'activités du Conseil d'Administration pour l'exercice 2023;
2. Présentation du rapport de gestion 2023.